

PB/PC le 21.12.78

NOTE - EXPRESS

CONFIDENTIEL DEFENSE

ORIGINE : 14° D.I. - 51° D.M.T. - LYON

DESTINATAIRES : - Diffusion F1 + 7° GENIE + 1° R.CH/CPCIT (moins 1° REC)  
(pour action) (2 ex.)

DESTINATAIRES :  
(pour information) - 52° DMT  
- 53° DMT  
- DSN - LYON  
- BSN - LYON

COPIES INTERIEURES : - Général 1° Adjoint  
- Colonel 2° Adjoint  
- OA/CEM  
- B.LOG/MOB  
- B.EMPL/RES  
- B.CHEFF/MOB

DATE : 22 décembre 1978

N° 243 /14°DI/51°DMT/BCHEFF/ORG/CD  
Cit. : T/172

OBJET : 114° D.I.

Suite à réunion qui s'est tenue le 20.12.1978 au B.S.N. de LYON, les décisions suivantes ont été prises :

- Primo : - Afin de tenir compte des enseignements tirés de la CV de la 115° D.I., la majoration des effectifs S.O.R. et HdRR sera portée dès maintenant à 30 % (Personnels de complément en majoration pour Convocation du temps de paix : cf. IM 24 000 page 43)
- Secundo : - La fraction de Contingent 78/04 sera laissée à la disposition du BSN afin de servir de ressource pour palier un éventuel déficit subsistant lors de la dernière mise à jour du "listing" des personnels convoqués.
- Tertio : - Une liste dans l'ordre alphabétique des personnels participant à la CV sera demandée par le BSN au CPI après dernière mise à jour du "listing" des convoqués. Cette liste alphabétique est destinée à faciliter les opérations administratives des Corps et à gagner des délais en particulier pour paiement de la solde en fin de CV par le trésorier.
- Quarto : - Une Convocation sélective pour un exercice PC/TRANS aura lieu les 18 et 19 mai 1979. Les cellules participantes seront définies incessamment.

p.o. Le Colonel ROUBAUD  
Chef d'Etat-Major

*Rubaud*